

Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	PUBLICITE
Par la poste, un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Departements non-limitrophes et Etranger, tout en sus	

PUBLICITE	la ligne 6,40
Annonces	4,75
Reclames	2,00
Fiches-divers	4,00
Chronique locale	3,00
Gazette du Nord	5,00

Temps probable. — En France, des averses tout probables avec temps frais.

L'âme est libre pour être capable d'obéir à la vérité, au devoir, au bien.

OLLE LAFRÈRE.

La Franc-Maçonnerie et les Ouvriers

On est fort inquiet, paraît-il, à l'heure qu'il est, au Grand-Orient, à cause de l'attitude des propriétaires.

Ces jours derniers, à Paris, dans un meeting contradictoire, tenu à la salle des Sociétés Savantes, devant un auditoire considérable où les ouvriers formaient une énorme majorité, la Franc-Maçonnerie a été dénoncée et fustigée comme une organisation en train d'exploiter le peuple.

Les orateurs ont décrit, par le menu, les manœuvres louches par lesquelles la secte s'efforce en particulier de mettre la main sur les syndicats ouvriers.

Ces orateurs n'ont pas tort : il est avéré que, pour arriver à dominer, la Maçonnerie s'insinue, avec une adresse de fou, dans toutes les sociétés, afin de les diriger.

Voici ce qu'on peut lire dans un rapport du Congrès des Loges de Nancy : « Dès qu'une société quelconque est créée, les Loges doivent s'efforcer d'introduire dans le comité directeur de cette société, un ou deux maçons, pour en être comme les cheville ouvrière et s'en assurer au moins la direction intellectuelle et morale ».

C'est ainsi que nous voyons, autour de chaque Loge, rayonner en quelque sorte, toute une série de sociétés dont les membres dix ou vingt fois plus nombreux que les maçons, reçoivent pourtant des maçons l'inspiration et la direction.

« La Maçonnerie est un sucre qui doit fondre », disait un orateur du Congrès, « c'est-à-dire qu'elle doit se diluer dans la masse du peuple, pour l'imprimer et tout pénétrer de ses principes et de ses tendances socialistes ».

Les groupements ouvriers n'échappent pas à cette emprise : étant donnée l'importance croissante des associations professionnelles, la secte sent le besoin, pour garder son influence, de s'appuyer non seulement sur de gros bourgeois anticléricals, mais encore sur l'élément populaire. Elle s'efforce tout particulièrement de capter la confiance des travailleurs exerçant quelque fonction dans les syndicats ouvriers, et elle n'hésite pas, pour les attirer dans les Loges, de leur faire bénéficier de prix spéciaux, pour qu'ils ne soient pas déçus de ses temples par des charges trop lourdes à supporter.

Dès le Congrès de 1894, elle faisait annoncer par les journaux à sa dévotion, qu'elle était résolue à « entrer dans la voie du socialisme pratique ».

« Nous voudrions faire venir à nous — écrivait le F. Lemarchand — ces militants, ces travailleurs républicains et socialistes des syndicats ouvriers, afin qu'ils trouvent, au sein de la grande famille maçonnique, l'appui et le réconfort nécessaires pour les guider dans la grande œuvre d'émancipation (I) d'amélioration (II) de défense et de justice sociale (III) qui sont la raison d'être de leurs très utiles associations corporatives ».

« Est-ce qu'en réalité la Maçonnerie a des aspirations populaires et sociales ? — Pas le moins du monde, elle s'occupe de capter et d'exploiter les organisations ouvrières, comme elle s'est emparée de la politique et de l'enseignement ».

En fait, elle est fondamentalement hostile au peuple, elle se tient à l'écart de ses Loges maudites et ne s'occupe de lui que pour le tromper et le tyranniser.

Institution soit disant philanthropique, elle n'a que du mépris pour les masses populaires : les Loges qui s'ouvrent facilement pour les employés, qui abaissent les cotisations pour les instituteurs, se ferment impitoyablement devant le simple ouvrier gagnant sa vie au jour le jour, par le travail de ses mains.

Maintes fois, dans les convents, la proposition a été faite d'admettre les simples ouvriers dans les Loges, au moyen d'une réduction des droits et cotisations, chaque fois, cette proposition a été repoussée. Les travailleurs ne sont bons qu'à exécuter, par le bulletin de vote ou par l'émoué, le programme que la secte a fixé.

Se dévoter aux classes ouvrières, c'est le dernier souci des maçons : s'ils inclinent vers le socialisme, c'est afin d'y trouver de nouveaux auxiliaires dans leur lutte contre l'Église ; s'ils cherchent à pénétrer dans toutes les associations ouvrières, c'est pour les faire dévier de leur but, c'est pour les pousser dans une voie conforme aux aspirations maçonniques, or, ces aspirations se résument toujours dans la démolition et la déchristianisation du pays.

Bourgeois dans le sens étroit, sectaire et odieux du mot, altérée de domination sans limite, la Maçonnerie est hostile, par instinct, à la constitution de vraies forces sociales.

Dévoiler cet état d'esprit, c'est faire œuvre nécessaire : heureusement, la lumière se fait peu à peu dans les ténèbres des Loges, les ouvriers commencent à débrouiller le but qu'on y poursuit ; ils commencent à comprendre le sens de cette déclaration du F. Maurice : « Dans 10 ans, la F. M. aura emporté le morceu, et personne en dehors de nous, ne bougera plus en France ».

Puisse le monde ouvrier se débarrasser de plus en plus des chimères anticléricals et saisis, chaque jour davantage, le caractère antifrançais et antisocial du pouvoir occulte maître de notre pays : alors, le salut de la France sera proche.

Pent-être le jour du réveil est-il moins éloigné qu'on ne le suppose et n'est-il plus besoin que de verser quelques gouttes de mercurie, pour faire déborder le vase où s'accumulent les ongoisses, les misères et les justes colères du peuple de France.

Quand brillera l'aurore de ce jour de délivrance, soyons prêts, nous catholiques, à prendre la direction du mouvement rénovateur ; car alors combien fécond sera le champ de nos labours, si nous sommes suffisamment pénétrés de la doctrine que l'Évangile est venu apporter sur monde, pour guérir les sociétés comme les individus.

En attendant, marchons avec résolution, avec union, avec largeur d'esprit, dans la voie des œuvres et des réformes sociales ; l'accord et l'action nous rendront plus forts et nous feront trouver des alliés, dans cette masse indécise de travailleurs, prêts enfin à comprendre que les ennemis de la Religion sont en outre, sinon avant tout, les ennemis du véritable progrès des classes laborieuses.

A. R. T.

Mgr LOBBEDEVY nommé évêque d'Arras

Un télégramme nous annonce que Mgr Lobbedevy, évêque de Moulins, est transféré à Arras.

La nouvelle était prévue depuis plusieurs mois. Ajoutons qu'elle était espérée dans tout le diocèse d'Arras, où l'on souhaitait avoir pour premier pasteur de ce diocèse un évêque de tous et attaché au diocèse par ses souvenirs de l'insurrection de 1830.

Mgr Lobbedevy a été sacré évêque de Moulins en 1906. Il était âgé de 50 ans.

Les quatre années passées dans l'Allier y laissèrent une trace profonde. Le 28 août, en effet, il s'y était occupé avec une grande activité, promouvant les œuvres existantes, en créant de nouvelles, réunissant des Congrès qui furent le point de départ d'une action catholique et sociale intense.

Le diocèse d'Arras bénéficiera de l'expérience acquise par l'évêque de Moulins aussi bien que de la connaissance qu'il a des besoins et du tempérament d'une région qui est presque son pays natal.

Le clergé et les fidèles du diocèse de Cambrai se réjouiront également de voir revenir en leur province ecclésiastique le compatriote vénéré et l'ancien vicaire général qui a laissé parmi eux de si bons souvenirs.

Le même télégramme nous apprend que le Saint-Père a nommé au siège vacant de Moulins M. le chanoine Penon, appartenant à l'archidiocèse d'Albi, où il fut vicaire général de Mgr Gouthou-Soulard et architecte de Tarascon.

Le nouvel évêque de Moulins est né en 1850.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

« A ANICHE, de M. Charles Gogoulin, décédé mercredi à l'âge de 75 ans. Cet homme de bien, qui eut le bonheur de donner à Dieu l'un de ses enfants, M. Abbé Léon Gogoulin, préfet des études au collège Saint-Jean à Douai, laissera d'unanimes regrets. Sa fin, préparée par une admirable résignation, au milieu de longues souffrances, édifie tous ceux qui approchèrent le vénéré malade. Les funérailles auront lieu samedi prochain, à dix heures, en l'église paroissiale d'Aniche ».

« A TEBESSA (Algérie), du commandant Van den Bavière, officier de la Légion d'honneur. Les funérailles de ce commandant Van den Bavière accompli en Algérie toute sa carrière militaire, qui fut des plus brillantes. Officier d'un corps d'élite, grand mérite, successivement chef de Cercle à Djéhad, Médéah, Blidah et Tebessa, il joignait à une parfaite connaissance des affaires indigènes une parfaite modestie et une affabilité sans bornes. Il contracta malheureusement sur cette terre d'Afrique le germe d'une cruelle maladie qui devait l'emporter. Son nom s'ajoutera, pour le gloire de notre France, au martyrologe des vaillants pionniers de notre civilisation africaine ».

« Mercredi matin ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi, de HAZEBROUCK, les funérailles de M. Dutry, membre du Cercle Catholique de la rue de Marville. Le Cercle, groupé autour de son drapeau, assistait à l'enterrement ; il avait à sa tête son président d'honneur, M. Henri Degroote, conseiller général. Les funérailles de M. Henri Labu, âgé de 47 ans, porteur des journaux de la Bonne Presse, ont eu lieu à la Basilique de CAMBRAI, jeudi, à huit heures du matin. Une députation des Anciens Elèves des Frères, avec la bannière de l'Association dont faisait partie le défunt, procédait au cortège. Remarqué dans ce groupe : M. Puchart, président de l'Association ; M. Cardon-Duvivier, président d'honneur ; M. Louis Lefebvre, vice-président ; et M. Biron, directeur de l'École Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Une nombreuse assistance, dans laquelle avaient pris place les membres du Comité de la Bonne Presse, se pressait derrière le cercueil de cet homme de bien, de ce modeste travailleur qui s'occupa toujours de ses fonctions avec un dévouement et une régularité dignes des plus grands éloges. Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances. M. Louis, Joseph (7 ans et 7 quarts).

« Mercredi, à onze heures et demie, en l'église Saint-Denis, à SAINT-OMER, a été célébré le mariage de Mlle Aimée de Gardebaque avec M. Stanislas d'Aumais. Les témoins de la mariée étaient : M.

Jules Watrignac, colonel en retraite, et M. Albert Hémar, et ceux du marié : M. G. de Beugny d'Ilsegerue, et M. Victor Moreau de Bellaing.

Mgr LOBBEDEVY nommé évêque d'Arras

Un télégramme nous annonce que Mgr Lobbedevy, évêque de Moulins, est transféré à Arras.

La nouvelle était prévue depuis plusieurs mois. Ajoutons qu'elle était espérée dans tout le diocèse d'Arras, où l'on souhaitait avoir pour premier pasteur de ce diocèse un évêque de tous et attaché au diocèse par ses souvenirs de l'insurrection de 1830.

Mgr Lobbedevy a été sacré évêque de Moulins en 1906. Il était âgé de 50 ans.

Les quatre années passées dans l'Allier y laissèrent une trace profonde. Le 28 août, en effet, il s'y était occupé avec une grande activité, promouvant les œuvres existantes, en créant de nouvelles, réunissant des Congrès qui furent le point de départ d'une action catholique et sociale intense.

Le diocèse d'Arras bénéficiera de l'expérience acquise par l'évêque de Moulins aussi bien que de la connaissance qu'il a des besoins et du tempérament d'une région qui est presque son pays natal.

Le clergé et les fidèles du diocèse de Cambrai se réjouiront également de voir revenir en leur province ecclésiastique le compatriote vénéré et l'ancien vicaire général qui a laissé parmi eux de si bons souvenirs.

Le même télégramme nous apprend que le Saint-Père a nommé au siège vacant de Moulins M. le chanoine Penon, appartenant à l'archidiocèse d'Albi, où il fut vicaire général de Mgr Gouthou-Soulard et architecte de Tarascon.

Le nouvel évêque de Moulins est né en 1850.

A LOURDES

La série des grands pèlerinages diocésains a été inaugurée cette année par près de 4.000 Bretons venus de Vannes et de Rennes, sous la conduite de leurs évêques, Mgr Duboucq et Mgr Gouraud.

Deux mille hommes du diocèse de Montauban, conduits par Mgr Marty, ont rejoint les Bretons aux pieds de la Sainte Vierge et organisé avec eux de grandes processions du T. S. Sacrement.

Et quand cette avant-garde des pèlerins français eut défilé, Lourdes a vu arriver huit cents pèlerins d'Italie plus deux mille personnes, cinq évêques et à leur tête, le vaillant organisateur des pèlerinages nationaux italiens, Mgr Radini-Tedeschi, évêque de Bergame.

L'Italie semble d'ailleurs vouloir, cette année, prendre sa revanche des multiples empêchements qui ont arrêté l'année dernière son essor vers Lourdes : de nouveaux pèlerinages sont organisés pour chacun des mois de cet été. Il y aura même, au mois d'août, un pèlerinage national italien d'hommes. Le diocèse d'Arras les rencontrera à Lourdes.

Et ainsi, chaque semaine, la liste s'allonge toujours davantage des pèlerinages qui annués leur arrivée en septembre de notre Madone.

Pour le diocèse de Cambrai, il date resté fixé au 30 août-6 septembre, et nos quinze trinités sont demandées. Dans chaque paroisse les saluts du mois de Marie fourniront l'occasion de parler de Lourdes et du pèlerinage, pour en faire connaître les avantages, pour en faire connaître les avantages, pour en faire connaître les avantages.

Cela est si vrai que la presse en arrive à parler de ce tribunal d'une façon peu respectueuse. C'est dans ce local, dit le « Nord », que le 23 avril 1907, en un article bien regrettable, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

M. Mordacq, de Baringhem (Nord) colonel du 3^e régiment

M. Lucien-Léon Mordacq, qui vient d'être promu colonel du 3^e régiment, est né le 6 mars 1860 à Baringhem (Nord) et frère de M. Mordacq, qui fut maire de cette commune ; il sort de l'École spéciale militaire.

Sous-lieutenant élève à l'École d'application de cavalerie le 1^{er} octobre 1887, il fut affecté le 9 septembre 1892 au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, avec lequel il prit part à la répression de mouvements insurrectionnels dans le Sud oranais. M. Mordacq fut promu lieutenant au 22^e dragons le 8 juillet 1896 et capitaine au même régiment le 2 octobre 1893. Mis à la disposition du ministre des colonies pour être employé à l'état-major du Soudan, cet officier rejoignit immédiatement son nouveau poste. Nommé commandant de cercle dans les territoires de Kouy, il eut à remplir une mission à la Côte d'Ivoire. En 1899, le commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale l'espérait à l'escadron de spahis soudanais.

Chef d'escadron au 22^e dragons le 30 décembre 1901, M. Mordacq fut nommé en 1904 au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, dont il cessa de faire partie quand on le nomma lieutenant-colonel au 21^e régiment de chasseurs le 23 juin 1907.

M. le colonel Mordacq a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur au Soudan, par décret du 29 décembre 1900. Il est titulaire de la médaille coloniale, agrées « Sénégal et Soudan », « Côte d'Ivoire », « Afrique occidentale française ». Il est en outre officier du Nicham-Ilikhar et officier de l'Étoile noire du Bénin. Cette dernière décoration lui fut donnée à la suite de la colonne du Gouroussi qu'il avait commandée.

Gendarmarie. — Est nommé dans la garde républicaine M. J.-B. Bouffier, ancien soldat, proposé par la Compagnie du Nord.

SAPEURS-POMPIERS

Ont été nommés aux grades ci-après, dans les corps de sapeurs-pompiers :

A Douai, MM. Gras, lieutenant, Baudouin, médecin aide-major de 2^e classe, Batiéux, sous-lieutenant chef de musique ; à Rosendael, M. Sagary, capitaine honoraire.

NOTAIRE

M. Danel est nommé notaire à Béthune, en remplacement de son père.

PDNTS ET DHAUSSRES

Les candidats suivants ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis des Ponts et Chaussées : MM. Bar, Adolphe Robert et Chaillier.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Des médailles d'honneur ont été accordées à MM. M. Coze, contremaître retraité de la Compagnie du Nord, à Hellemmes-Lille ; Faucompret, chef de section à la Compagnie du Nord, à Lille.

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES

Pour faciliter les dimanches et jours fériés la correspondance et les communications des touristes et étrangers, le bureau du Nord-Cassel restera ouvert tous les jours, de 7 h. à 10 h. et de 5 h. à 7 h. et en outre, du 15 juin au 15 septembre, de 7 h. à midi et de 5 h. à 7 h. du soir.

LES LINIERS DE LA RÉGION DU NORD

L'Association des Liniers de la région du Nord organise, pour le lundi 15 mai, jour du Broquelet, une excursion à Dunkerque, afin de visiter les nouveaux quais pour la réception des lignes, les Chantiers de France, les navires à quai, etc. M. Félix Cornu, de Dunkerque, met gracieusement à la disposition de l'Association un vapeur pour une promenade en mer.

RACE BOVINE HOLLANDAISE

Concours spécial

Par arrêté en date du 3 mai 1911, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à Lille, en ville de Roubaix une subvention de 1.500 francs pour un concours spécial de la race bovine hollandaise, qui doit avoir lieu à l'occasion de l'Exposition internationale.

Un scandale judiciaire

Nous recevons communication de la lettre suivante :

Lens, le 28 avril 1911.

Le conseiller prud'homme Wattelet, de Lens, à Monsieur le Procureur de la République de l'arrondissement de Béthune.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de vous écrire pour vous signaler les faits qui sont à même de jeter le discrédit sur la magistrature dont j'ai l'honneur de faire partie.

D'après les faits, il paraît nécessaire aux conseils des prud'hommes d'être fournis par la ville où ils sont établis. Le conseil des prud'hommes de Lens a son siège rue Didier, dans le local affecté à la justice de paix des deux cantons de Lens.

Vous ignorez sans doute, Monsieur le Procureur, tout ce qui se passe dans ce local. On y fait des réunions socialistes, syndicalistes, de la ligue des Droits de l'Homme, de libres-penseurs. Le vendredi 14 avril dernier ce local a même servi à un banquet dit de protestation contre le Vendredi-Saint.

Cela est si vrai que la presse en arrive à parler de ce tribunal d'une façon peu respectueuse. C'est dans ce local, dit le « Nord », que le 23 avril 1907, en un article bien regrettable, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

Mélangés au collectivisme qui reconnaît la légitimité du vol, à la libre pensée avec ses banquets de Vendredi-Saint, la justice perd de son prestige. Les magistrats qui ont accepté cette charge, honorable entre toutes, peuvent se trouver saisis par certains articles bien regrettables, que « Thémis a installé son comptoir ».

Chemin de fer du Nord

Mutations. — M. Victor Dupuy, ingénieur attaché au service central de la voie, est nommé ingénieur chef du service central de la voie, en remplacement de M. Bellier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Belhomme, chef de bureau au service central de la voie, est nommé sous-chef de bureau au même service.

M. Margot, sous-chef de bureau au service central de la voie, est nommé chef de bureau au même service.

M. Charles Leduc, chef de section au service central de la voie, est nommé sous-chef de bureau au même service.

M. Bonfillier, attaché stagiaire aux services techniques de l'exploitation, est nommé attaché au même service.

M. Baudrin, employé d'intrimaire à Arras, est nommé sous-chef de gare à Lourches.

M. Devaux, conducteur hors classe à Cambrai, est nommé contrôleur ambulancier à la même résidence.

M. Arbellet, receveur chargé de la grande vitesse, à Gravelines, est nommé intérimaire à la première inspection principale, à Paris.

M. Hilmonie, employé à Airo-sur-la-Lys, est nommé à Lequain.

M. Dauchy, employé à La Gorgue-Estaires, est nommé à Armentières.

M. Merlin, employé à Boulogne, est nommé employé au bureau de la 3^e inspection principale, à la même résidence.

M. Cloes, homme d'équipe de 1^{re} classe, à Jeumont, est nommé employé à Felguy.

M. Vallois, employé à Lille, est nommé à Lomme.

M. Accarie, employé à Tourcoing, est nommé employé à Lille (ports des Postes).

M. Herbot, sous-chef visiteur à Lens-Triage, est nommé chef visiteur à Saint-Pol.

M. Léveque, visiteur à Baisieux, est nommé sous-chef visiteur à Lens-Triage.

L'AFFAIRE DEFANTE

UNE DEUXIÈME FOURNÉE. — M. DELALÉ A ENTENDU JEUDI QUATORZE ÉCOILIERS. — UNE FILLETTE DE 7 ANS A ÉTÉ LA VICTIME DU MARCHAND DE LÉGUMES.

M. Delalé a repris jeudi l'instruction de l'affaire Defante qui prend de jour en jour plus d'ampleur.

Quatorze enfants, âgés de 10 à 15 ans, ont comparu hier devant lui et lui ont raconté de quelle façon ils avaient été entraînés par le marchand de légumes soit aux bois, soit dans la cave de la rue de la Baugnère.

M. Delalé a repris jeudi l'instruction de l'affaire Defante qui prend de jour en jour plus d'ampleur.

Quatorze enfants, âgés de 10 à 15 ans, ont comparu hier devant lui et lui ont raconté de quelle façon ils avaient été entraînés par le marchand de légumes soit aux bois, soit dans la cave de la rue de la Baugnère.

M. Delalé a repris jeudi l'instruction de l'affaire Defante qui prend de jour en jour plus d'ampleur.

Quatorze enfants, âgés de 10 à 15 ans, ont comparu hier devant lui et lui ont raconté de quelle façon ils avaient été entraînés par le marchand de légumes soit aux bois, soit dans la cave de la rue de la Baugnère.

Une question professionnelle

Nous avons signalé la vaine tentative, suivie de menaces faites par un haut fonctionnaire de la police, pour forcer un de nos collaborateurs à devenir son « auxiliaire ». Cette information a produit une très vive émotion dans la Presse. Voici, par exemple, comment s'exprime le « Journal », l'important organe parisien :

« L'Association professionnelle des Journalistes du Nord vient d'être saisie d'un incident survenu mardi entre M. Patrice Ryckman, reporter à la « Croix du Nord », et M. Gaehtinger, commissaire central.

« Sur commission rogatoire de M. Delalé, juge d'instruction, le journaliste avait été appelé par le chef de la sûreté pour fournir des renseignements sur les dispositions prises dans son journal concernant une affaire de meurtre.

« M. Ryckman refusa de répondre, converti par le secret professionnel. Des paroles acerbes furent adressées au journaliste, qui garda le plus grand calme.

« Mais s'impatientant M. Gaehtinger menaça par trois fois M. Ryckman.

« Si je n'étais pas commissaire central, je vous flanquerais ma main sur la figure ».

« La « Picardie », important journal régional d'Amiens, dit dans son numéro du jeudi 4 mai :

« Un grand journal de Lille, « La Croix du Nord » mène une enquête du plus haut intérêt.

« Recherchant depuis combien de temps l'innocent Defante se livrait à ses pratiques, le journal trouva des preuves que le scandale durait depuis dix-huit ans...

« Cette révélation n'était pas plus tôt connue que M. Delalé, juge d'instruction, adressait une commission rogatoire au commissaire central de Lille, M. Gaehtinger, pour l'inviter à rechercher les témoins dont la « Croix du Nord » avait parlé.

« Le commissaire central ne trouva rien de mieux que d'interroger le rédacteur. Inutile de dire que notre confrère se refusa à donner le secret professionnel ; ce qui eut le don d'exaspérer M. Gaehtinger qui eut des paroles vives et s'oublia jusqu'à parler de gilet son interlocuteur.

« Cet incident a été déposé à l'Association professionnelle des Journalistes du Nord ».

« La « Libre Parole », de son côté écrit :

« Les attributions du Delalé de Lille deviennent ongués.

« L'un d'eux ne s'est-il pas avisé de sommer l'un de nos confrères de la « Croix du Nord » de lui dénoncer les personnes qui l'avaient renseigné et, sur son refus, de le menacer de coups ?

« L'affaire a été déférée à l'Association professionnelle et recevra, je l'espère, les sanctions qu'elle comporte.

« Mais il faut noter dès maintenant l'effacement des sous-voies du tortionnaire Delalé ».

La Baie d'Angleterre

A FOURNIES

Le train royal en panne

Jeudi matin, vers onze heures, les autorités étaient avisées du passage de la Reine d'Angleterre en train spécial. A la grande stupéfaction des employés, ce train stoppa en gare de Fournies. Les conducteurs du wagon royal se détachèrent et le train recomposa et pouvait provoquer un incendie. La Reine qui se trouvait dans ce premier wagon passa dans le second avec sa suite. Puis le wagon royal fut détaché et le train recomposé et reprit sa marche à midi 50 vers Calais via Lille.

Le train royal était arrivé en gare de Fournies à midi 15 à la Reine d'Angleterre à donc été l'hois des Fournies pendant 35 minutes.

Des témoins oculaires affirment qu'elle n'en avait pas l'air enchantée !

La Reine est passée en gare d'Orchies jeudi. Sa Majesté voyageait dans un train spécial composé d'un wagon royal anglais, d'un wagon français, un sleeping, d'une voiture de première et d'une voiture mixte pour sa suite.

Il va sans dire que des mesures d'ordre

avaient été prises aux abords de la gare d'Orchies. Le train royal fit un arrêt de cinq minutes à cette gare, puis se remit en route pour Calais.

Une cloche d'oxygène fait explosion

à BLANDAIN (Belgique)

UN MORT, UN BLESSÉ

Mardi soir, sous l'influence d'un court-circuit, une cloche d'oxygène a explosé dans la fabrique de M. Delcoulter, constructeur de serres métalliques.

Une terrible détonation, perçue à une distance de 20 à 30 kilomètres, se fit entendre vers six heures un quart. Le générateur contenant le gaz explosible venait de sauter, projetant à une distance de mètres un jeune ouvrier de 21 à 22 ans, Arthur Carlet, calébreux, demeurant avec ses parents, épiciers au Molinel. Le malheureux fut tué sur le coup ; son corps fut tout déchéqueté et, détail horrible, une partie de la figure, portant la moustache, aurait été retrouvée collée à une muraille !

Il y eut également un blessé, un ouvrier appelé Jules Delmois, marié, demeurant aussi à Blandain. Delmois a été atteint à la poitrine.

Une partie de l'atelier a été détruite ; il en a été de même pour le contenu du bâtiment. La maison d'habitation, située à une certaine distance, a eu ses vitres brisées du côté où l'explosion s'est produite. Les vitres d'une autre demeure qui se trouve dans le voisinage furent également mises en morceaux.

Les dégâts peuvent s'élever de 5 à 6.000 francs.

Le gendarmier de Templeuve s'est aussitôt enquis sur les lieux et a commencé une enquête.

Un BIGNON DE BENZOL EXPLOSE

UN MORT ET DEUX BLESSÉS

Mardi soir, vers dix heures, M. Jules Flévet, menuisier-débitant, voulant allumer une lampe, approcha une bonbonne trop près du bignon de benzol. Le récipient fit immédiatement explosion, et un jet d'essence fut projeté sur le lit des deux enfants, qui se trouvait à proximité. La petite Suzanne Flévet, quatre ans et demi, couchée avec son jeune frère André, âgé de trois ans fut si grièvement brûlée qu'elle expira vers deux heures du matin, dans d'atroces souffrances.

Mme Flévet, affaiblie, avait saillé sa fille dans ses bras et avait couru chez un de ses voisins, M. Denise, fermier. La malheureuse femme avait tout le haut du corps brûlé et les yeux gravement atteints. A ses cris, des réservistes cantonnés à Haut-Lieu accoururent.

M. Leclercq, de Fellerie, réserviste de la 18^e compagnie du 28^e, se précipita dans la pièce où s'était produite l'explosion. Il fut assez heureux pour sauver le jeune André, qui était tombé à bas du lit. Un commencement d'incendie s'était déclaré dans la chambre.

État de Mme Flévet inspire de vives inquiétudes.

EXPOSITION INTERNATIONALE

DU NORD DE LA FRANCE

A ROUBAIX

A peine ouverte, l'Exposition de Roubaix voit affluer la foule des visiteurs. Le nombre des abonnements augmente chaque jour dans de notables proportions. Tout concourt à assurer le succès de cette Exposition, installée dans le cadre le plus merveilleux qu'on puisse rêver.

Les expositions en retard se pressent maintenant pour occuper leurs installations, et l'on peut prévoir que d'ici quelques jours les stands seront au complet.

Jeudi soir, les merveilleuses illuminations et un grand concert donné au kiosque du lac ont attiré une foule partiellement nombreuse, qui s'est retirée ébahie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Par décision de l'Administration, aucune voiture, transportant des matériaux ou produits quelconques ne sera admise à pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition après dix heures du matin.

L'inauguration officielle du « Stadium »

GRAND MATCH : 43^e DE LIGNE CONTRE 23^e CHASSEURS ALPINS

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche qu'aura lieu l'inauguration officielle du Nord de la France.

A deux heures et demie se jouera un match de demi-finale de championnat de France militaire entre le 43^e régiment d'infanterie de Lille et le 23^e chasseurs alpins de Grasse (Alpes-Maritimes). Ce match, entièrement intéressant, étant donné l'importance du titre en compétition, sera particulièrement disputé. Il sera couru de voir le jeu fougueux et vif des Méridionaux opposé au football précis et technique des joueurs Nordistes. L'équipe du 43^e régiment compte de brillantes individualités, appartenant pour la plupart à nos grands clubs régionaux.

Après ce match aura lieu l'inauguration officielle du « Stadium » par MM. Eug. Mathon, président du Comité d'initiative de l'Exposition, et Gustave Watrignac, président de la Commission sportive, anciens membres de cette dernière commission.

Immédiatement après cette cérémonie aura lieu le match Nord-Pays de Galles. L'équipe du Nord ayant subi quelques ma-

Roubaix-Tourcoing				Anvers Type B		Le Havre				New-York		Liverpool		
MOIS	COTE préc.	COTE 11 h. 30	COTE de h. 15	CLOTURE	préc.	jour	MÉRINOS Cote 3 h. 45	CHROISÈS Cote 3 h. 45	COTONS Cote de h.	CAPES Cote de h.	MOIS	COTONS		
				acheteurs	vendeurs		préc.	jour	préc.	jour	préc.	jour	préc.	jour
Mai	6 05	6 02 1/2	6 02 1/2	6 02 1/2	6 05	6 00	6 02 1/2	6 05	6 02 1/2	6 05	10 01	10 50		
Jun	6 00	6 00	5 97 1/2	5 97 1/2	6 00	5 97 1/2	5 97 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 08	10 45		
Juillet	5 97 1/2	—	—	5 97 1/2	6 00	5 97 1/2	5 97 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Août	5 92 1/2	—	—	5 92 1/2	6 00	5 92 1/2	5 92 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Septembre	5 82 1/2	—	—	5 82 1/2	6 00	5 82 1/2	5 82 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Octobre	5 82 1/2	—	—	5 82 1/2	6 00	5 82 1/2	5 82 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Novembre	5 82 1/2	—	—	5 82 1/2	6 00	5 82 1/2	5 82 1/2	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Décembre	5 80	—	—	5 80	6 00	5 80	5 80	6 02 1/2	6 05	6 05	10 01	10 45		
Janvier	—	—	—	—	6 00	—	—	—	—	—	—	—		
Février	—	—	—	—	6 00	—	—	—	—					